

### « S'autoriser » (devenir auteur) en pédagogie Freinet

A l'heure où se prépare ce numéro de *Chantiers*, a lieu la Biennale de l'Education Nouvelle à Bruxelles. Le laboratoire de recherche coopérative (LRC) de l'ICEM a prévu d'y animer un atelier sur le thème « S'autoriser (devenir auteur) en pédagogie Freinet ». Dans cette perspective, une réflexion a déjà paru dans la lettre du labo qui vient de paraître.

*Nous pensons que la « puissance de vie » (ou « désir ») est le principe qui traverse toute l'œuvre de Freinet (voir la lettre du labo de novembre 2020). En éducation, l'enjeu est donc l'effectuation de la puissance créatrice dans les processus d'apprentissage. Pour répondre à cet enjeu, les solutions que convoquent les enseignants sont bien entendu plurielles. Ils peuvent ignorer le désir et instaurer l'autoritarisme et le pédagogisme. Ils peuvent employer la menace ou la séduction qui feront illusion un certain temps. Mais, en pédagogie Freinet, la solution consiste à solliciter cette puissance créatrice en instituant l'élève comme « auteur » et en éduquant ce désir par l'organisation d'une pratique sociale coopérative. Un auteur (du latin auctor, celui qui fonde et établit) est une personne qui est la cause, le responsable, à l'origine d'un événement. On peut être l'auteur d'un accident, d'une découverte, d'un texte littéraire...*

*La pédagogie Freinet postule que l'enfant peut devenir dans une large mesure auteur de ses processus d'apprentissage. Pour Freinet, le travail est porteur d'émancipation car il repose essentiellement sur la posture d'autorisation de l'élève. Porté par la reconnaissance de ses pairs et la confiance du professeur, l'enfant prend le risque de la création et du travail, parce qu'il en perçoit les avantages pour lui, et parce qu'il peut agir sur les conditions de ce travail par sa participation à*



*l'élaboration des règles de vie et à l'organisation de la classe. L'élève qui s'autorise « se vit dans une large mesure comme auteur de ses tâches, auteur de ses processus d'apprentissage, et coauteur du milieu lui-même, comme processus coopératif » (LRC, 2015, p.13)*

*C'est la posture d'enfant-auteur dans une classe coopérative qui fait rupture en pédagogie Freinet. C'est pourquoi notre secteur de l'ICEM, le LRC (laboratoire de recherche coopérative), a voulu approfondir la notion d'enfant auteur qui nous paraît centrale dans notre recherche de caractérisation de la Méthode naturelle comme méthode complexe d'apprentissages.*

*« S'autoriser », c'est ne demander l'autorisation à personne. Pour autant, inviter les élèves à s'autoriser n'a rien de permissif. Comme le dit Edouard Claparède : « Il faut que l'enfant veuille ce qu'il fait et non qu'il fasse ce qu'il veut. »*

Claudine Braun